

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Texte non officiel destiné à l'information

UNCTAD/PRESS/PR/2011/037
23/08/11

Territoire palestinien occupé: les obstacles structurels au développement demeurent malgré un taux de croissance de 9 %

- **Le PIB palestinien par habitant est encore inférieur de 7 % à son niveau d'il y a dix ans;**
- **La persistance d'un chômage élevé, la pauvreté endémique et l'aggravation de l'insécurité alimentaire représentent une sérieuse menace du point de vue du capital humain palestinien;**
- **Des données nouvelles témoignent de pertes importantes de recettes publiques résultant des "importations indirectes";**
- **La séparation de Jérusalem-Est du reste de l'économie palestinienne est dommageable.**

EMBARGO

Le contenu de ce communiqué et du présent Rapport ne doit pas être cité ni résumé par la presse écrite, la radio, la télévision et les médias électroniques avant **le 23 août 2011, 17h00 TU**

(13h00 à New York, 19h00 à Genève, 22h30 à Delhi, 2h00 le 24 août à Tokyo)

Genève, 23 août 2011 - L'économie du territoire palestinien occupé a crû de 9,3 % en 2010, à raison de 15 % pour Gaza et de 7,6 % pour la Cisjordanie, indique le **rapport annuel de la CNUCED sur l'assistance au peuple palestinien**. La croissance n'a pas réduit le taux de chômage de 30 % que connaît le territoire depuis 2009, précise toutefois le rapport. En outre, le PIB par habitant palestinien est encore inférieur de 7 % en 2010 à son niveau de 1999.

Perte de revenus palestiniens: Le rapport souligne une "déperdition" importante de recettes publiques imputable au niveau élevé des "importations indirectes". En vertu du Protocole de Paris, les importations palestiniennes en provenance d'Israël ne sont pas taxées. Or, une part importante de ces importations est constituée de marchandises produites dans le reste du monde et réexportées vers le territoire palestinien occupé, les recettes d'importation étant perçues par le Trésor israélien. Une étude récente de la Banque d'Israël indique qu'environ 58 % de ce qui est déclaré officiellement comme exportation israélienne vers le territoire palestinien occupé arrive en fait de l'étranger par l'intermédiaire du secteur commercial israélien. Les recettes douanières provenant de ces importations sont perçues par les autorités israéliennes et ne sont pas reversées à l'Autorité palestinienne. Le manque à recevoir pour le Trésor palestinien serait de l'ordre de 480 millions de dollars par an, soit 25 % des recettes publiques palestiniennes.

Dans son analyse du coût pour l'économie et pour l'emploi de ces pertes budgétaires, la CNUCED indique que si ces fonds pouvaient être utilisés à des mesures de relance budgétaire, le PIB palestinien pourrait croître de 10 % supplémentaires (500 millions de dollars par an) et l'emploi pourrait augmenter de 4 % (soit 30 à 40 000 emplois par an). Ce manque à gagner souligne le besoin urgent de revoir le système de perception des recettes fiscales entre l'Autorité palestinienne et Israël, et la nécessité de prendre des mesures pour remédier aux problèmes que pose l'asymétrie de l'information entre les deux parties. Ces nouvelles données sur les importations palestiniennes confirment qu'une bonne partie du commerce extérieur palestinien se déroule en réalité davantage avec les autres pays du monde qu'avec Israël.

Il ne faut pas voir dans la croissance enregistrée en 2010 le signe d'une reprise durable mais plutôt celui d'une économie qui repart d'un niveau très bas, affirme le rapport. Il indique que cette croissance intervient après dix années de régression économique, tandis que la désindustrialisation se poursuit. Les inquiétudes quant à la pérennité de la croissance tiennent à la régression technologique constatée et au fait que la croissance de 2010 a reposé sur une aide importante des donateurs et des dépenses publiques élevées. La relance du secteur privé est toujours limitée par la construction du "mur de séparation", les restrictions de circulation et d'accès et l'accès limité aux marchés extérieurs pour les importations de marchandises ou les importations d'intrants destinés à la production, et un appareil de production et des ressources naturelles très amoindris.

Le mur de séparation renforce l'isolement par rapport aux marchés mondiaux: La circulation des personnes et des biens en Cisjordanie était entravée en 2010 par la présence de plus de 500 obstacles et points de contrôle. Les exportations palestiniennes vers Israël, qui représentent environ 90 % des exportations totales, ont chuté en 2008-2009 au taux alarmant de 30 % et n'ont toujours pas repris. Les restrictions imposées sur la circulation des marchandises à destination, en provenance ou à l'intérieur de la Cisjordanie et de Gaza ont été un obstacle aux économies d'échelle et à la réduction des coûts autant qu'un facteur de déclin technologique, et ont empêché l'apparition d'un secteur d'exportation capable de contributions significatives au développement économique. Les coûts de transactions prohibitifs, les longs délais d'attente et l'endommagement des marchandises aux points de passage pénalisent les entreprises palestiniennes existantes et freinent les investissements potentiels, estime le rapport.

Disparités entre Gaza et la Cisjordanie: En dépit des destructions massives de bâtiments privés et publics pendant les vingt-quatre jours de conflit militaire dans la bande de Gaza en décembre 2008, l'importation de matériel de construction reste interdite, à la seule exception des importations des organisations internationales. Un léger assouplissement du blocus israélien en 2010 a permis cependant une certaine reprise de l'activité économique à Gaza, même si les conditions humanitaires restent déplorables, indique le rapport.

Chômage élevé, pauvreté et insécurité alimentaire: La croissance du PIB en 2010 n'a pas créé d'emplois et le chômage continue d'avoir avoisiné les 30 %. Le chômage élevé sur une longue période et l'interruption prolongée de l'activité productive exposent les travailleurs palestiniens au risque de déqualification et risquent d'avoir des effets dommageables à long terme sur le capital humain. La pauvreté demeure en outre un problème grave et 26 % des palestiniens du territoire palestinien occupé vivaient dans la pauvreté en 2009 et 2010 (38 % à Gaza et 18 % en Cisjordanie). En 2010, la moitié des ménages palestiniens étaient touchés ou menacés par l'insécurité alimentaire.

Persistance de la dépendance économique et commerciale à l'égard d'Israël: Si la part des exportations dans le PIB a reculé de 14 % à 13 % entre 2008 et 2010, les importations se sont maintenues autour de 65 % et le déficit commercial s'est creusé pour atteindre 4 milliards de dollars, soit 52 % du PIB. Le déficit commercial palestinien de 2,8 milliards de dollars avec Israël a représenté plus de 70 % du total du déficit commercial du territoire palestinien occupé en 2010. Par comparaison, les transferts courants nets, englobant le montant total de l'aide versée par les donateurs à l'Autorité

palestinienne, se sont élevés à 2,7 milliards de dollars.

Fragilité budgétaire en dépit des réformes: Par suite des réformes budgétaires menées actuellement par l'Autorité palestinienne, notamment une réduction des subventions pour la consommation d'électricité, le déficit budgétaire a reculé à 19 % du PIB - soit un montant de 1,5 milliard de dollars - contre 25 % en 2008. La CNUCED maintient depuis plusieurs années que les réformes budgétaires devraient s'accompagner de mesures pour protéger les pauvres de leurs effets préjudiciables. L'un des principaux facteurs de fragilité budgétaire et d'instabilité budgétaire potentielle pour la partie palestinienne est le contrôle par Israël de l'essentiel des recettes provenant des taxes sur les importations, qui représentent 60 à 70 % du total des recettes publiques. L'Autorité palestinienne reste tributaire de la coopération israélienne pour le versement des recettes qui lui reviennent, et dont elle a impérativement besoin pour payer ses fournisseurs du secteur privé et les salaires des 150 000 fonctionnaires.

L'économie palestinienne de Jérusalem-Est: Parmi les contraintes qui pèsent sur l'économie nationale palestinienne, l'une des plus lourdes est la séparation physique et démographique de plus en plus marquée de Jérusalem-Est par rapport au reste du territoire palestinien occupé. La viabilité d'un futur État palestinien indépendant dépend, entre autres choses, de la réintégration de l'économie de Jérusalem-Est dans l'économie nationale et de la possibilité pour la ville de reprendre sa place de centre économique traditionnel. La reconstruction et la restructuration de l'économie fragmentée de Jérusalem-Est réclameront, dans les années à venir, un effort national considérable consistant à rétablir le contact avec le territoire palestinien à travers une meilleure intégration du commerce, du marché du travail et du marché financier, indique le rapport.

Une condition essentielle pour la réintégration de l'économie de Jérusalem-Est dans l'arrière-pays cisjordanien est l'accès effectif et la liberté de circulation des marchandises et des travailleurs. La divergence économique par rapport au reste du territoire palestinien occupé s'est soldée par une forte incidence de la pauvreté parmi les Palestiniens de Jérusalem comparés aux Israéliens de la ville. La lutte contre la pauvreté à Jérusalem-Est n'est pas seulement une priorité sociale immédiate, elle a aussi des incidences considérables à plus long terme pour la cohésion économique et sociale de la ville. L'exclusion de Jérusalem-Est du reste du territoire palestinien occupé a des conséquences graves pour l'économie locale de la ville et l'économie nationale, estime le rapport. Si Jérusalem-Est se trouvait sous la juridiction de l'Autorité palestinienne, en 2010, le PIB palestinien aurait augmenté de 7,6 milliards de dollars à 8,3 milliards de dollars, estime le rapport. Cela suppose des recettes budgétaires (publiques) considérables et des effets multiplicateurs pour l'économie nationale d'un futur État palestinien, qui pourraient contribuer à l'expansion de l'économie nationale.

Réponse de la CNUCED

En 2010, la CNUCED a continué de soutenir les efforts palestiniens face aux mauvaises conditions socioéconomiques et de renforcer les capacités et la base institutionnelle de l'État palestinien souverain qui est envisagé, conformément aux résolutions des Nations Unies.

L'appui de la CNUCED aux douanes palestiniennes a eu pour cadre le projet de coopération technique intitulé "Programme visant à moderniser et à renforcer les capacités institutionnelles et les capacités de gestion de l'administration douanière de l'Autorité palestinienne, phase III", dont la Commission européenne assure le financement. Les douanes palestiniennes sont désormais en mesure d'appliquer de nouvelles procédures douanières et de traiter avec le système douanier israélien d'une manière plus efficace. Les capacités de recouvrement des recettes douanières ont été renforcées.

La proposition de la CNUCED visant à étendre au territoire palestinien occupé les activités du Groupe interinstitutions sur le commerce et les capacités productives du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies a été souscrite par l'équipe de pays des Nations Unies dans le territoire palestinien occupé en décembre 2010. Cette initiative vise à développer le commerce et les secteurs productifs palestiniens dans un cadre souple d'interventions coordonnées par l'ONU, capable de favoriser des synergies dynamiques entre les interventions humanitaires et le développement économique à long terme. L'objectif est de construire un appareil productif palestinien robuste.

Pour mettre à profit la coopération entre la CNUCED et le secteur privé palestinien, le secrétariat de la CNUCED a formulé un projet intitulé "Renforcer les capacités pour faciliter le commerce palestinien", qui vise à améliorer les capacités institutionnelles du Conseil des chargeurs palestiniens. Le financement de ce projet est assuré moyennant un don de l'Agence canadienne de développement international. La mise en œuvre du projet a commencé en mai 2011.